

Les travaux avancent !

La reconstruction des 49 logements sociaux démolis aux Hautes-Noues démarre en centre-ville, avec une première tranche de 24 logements



Le permis de construire a été délivré le 18/11/2013 pour la réalisation d'un immeuble d'habitation de 24 logements sociaux à l'angle des rues du Général de Gaulle et du Maréchal Foch. Les places de stationnement correspondantes seront réalisées sur un niveau de parking souterrain (24 places prévues). La rue et les trottoirs seront élargis.

Les nouvelles écoles Camus et Gautier ont déjà fière allure



Les passants peuvent mesurer l'avancée des chantiers en temps réel... Après les travaux d'étanchéité et d'isolation en janvier, et la pose des menuiseries extérieures (portes, fenêtres et vitrage), les équipes se concentrent sur les aménagements intérieurs (menuiserie, cloisons, portes, châssis, parties vitrées, etc.).
Ouverture : septembre 2014

Le boulevard Bishop's Stortford flambant neuf !

Décembre dernier, les automobilistes et les passants ont découvert des trottoirs élargis, des candélabres de dernière génération et de nouvelles places de stationnement. Des zones de ralentissement ont été aménagées, tel ce passage protégé surélevé à hauteur de l'arrêt Square des Allobroges du bus 306, près de la résidence Notre Cottage.



Les nouveaux logements en accession à la propriété bientôt livrés !



Deux dispositifs sont déployés pour permettre prioritairement aux habitants du quartier de devenir propriétaires : l'Accession libre à la propriété avec taux de TVA réduit et le P.S.L.A. (Prêt Social Location-Accession)

Pour de plus amples informations :

Concernant l'accession libre : contactez Coffim - Bureau de vente 34, rue Louis Lenoir - 94350 Villiers sur Marne - Ouvert du mardi au vendredi de 14h à 19h - Le samedi de 10h30 à 13h et de 14h à 19h. **Concernant le PSLA :** contactez ALM au 01 55 60 13 83 ou www.alm.fr

Brèves Actu

Les chantiers sur votre quartier, c'est aussi des possibilités d'emploi

Depuis octobre 2013, la construction des écoles Camus et Gautier a été l'occasion de proposer des postes de travail à plusieurs habitants du quartier : un poste d'électricien, deux postes d'ouvriers intervenant sur l'isolation et le bardage, un poste de manœuvre pour l'entreprise qui monte les cloisons et les faux-plafonds et un poste sur les travaux de menuiserie extérieure.

D'ici la fin de cette année, de nouveaux chantiers vont démarrer et permettre ainsi de créer d'autres postes. Pour toute information, vous pouvez contacter l'Espace-Emploi situé au 2^{ème} étage de l'ESCALE - Tél. : 01 49 41 41 50.

Actu

du PRU

n°12 mars 2014

Projet de Rénovation Urbaine

Quartier des Hautes Noues



Améliorons ensemble
notre cadre de vie !

L'îlot Gautier se dessine jour après jour :
(gauche à droite) Le clos Villiers et l'école Théophile Gautier.



Un nouvel aménageur pour le projet !

[Éditorial]

L'année 2014 sera l'année d'une harmonie quasi-retrouvée !

Cette année marquera la fin des démolitions et le début de l'amélioration du cadre de vie avec :

- Le début de la reconstruction hors site des 49 logements sociaux,
- La réalisation de 3 nouveaux squares et leurs aires de jeux pour enfants avant l'été,
- Le démarrage de la résidentialisation à l'Ouest du quartier,
- L'ouverture de deux nouvelles écoles (Albert Camus et Théophile Gautier),
- La livraison de 82 nouveaux logements en accession à la propriété,
- La fin des colossaux travaux souterrains nécessaires à la poursuite du projet,
- La fin du stockage des terres...

Ce nouvel élan vous permettra de mesurer les améliorations apportées par le projet de rénovation urbaine dont bénéficie votre quartier.

Toute l'équipe projet et la municipalité vous remercient de votre patience et reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Un nouvel aménageur pour le projet !

La concession d'aménagement pour la rénovation du quartier des Hautes-Noues a été signée le 19 juin 2009 et a été notifiée à la SAHN, aménageur du quartier, le 23 juin. L'article 7 du traité de concession autorise le transfert du traité à tout autre aménageur que celui désigné par la Commune sous réserve de l'accord de cette dernière. C'est ainsi que la SAHN s'est rapprochée de l'AFTRP, acteur majeur de l'aménagement des territoires franciliens. Dans l'intérêt du projet la ville a accepté ce transfert le 17 octobre 2013.

Ce transfert n'a aucun effet sur les éléments essentiels de la concession, d'aménagement tels que sa durée, les missions de l'aménageur, ses modalités financières, le périmètre et le programme de l'opération d'aménagement.

L'AFTRP, de par son expérience des opérations d'aménagement complexes, apportera son concours dans toutes les missions du projet, qui représentent dans cette nouvelle phase des enjeux majeurs de succès de cette opération de rénovation urbaine. Ainsi, l'AFTRP a à sa charge la poursuite de la réalisation de l'opération dans le cadre de la concession transférée et assure la continuité de celle-ci depuis le 17 octobre dernier.

Sommaire

- | | |
|--|---|
| <p>P.1 • Editorial</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'année 2014 sera l'année d'une harmonie quasi-retrouvée ! • Un nouvel aménageur pour le projet ! | <p>P.3 • Coup de projecteur sur l'opération « Ma nouvelle école Albert Camus »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point sur les travaux de la voie camion souterraine ! |
| <p>P.2 • Zoom sur les futurs squares !</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2^{ème} Edition de « Noues en Mouvement » | <p>P.4 • Les travaux avancent !</p> <ul style="list-style-type: none"> • Brève sur l'insertion |



ZOOM sur les futurs squares ! Trois nouveaux squares pour le quartier avant l'été



Place Prévert - vue depuis la future voie de l'arcature.

Le Projet de renouvellement Urbain des Hautes Noues prévoit la création de cinq squares publics de proximité aux abords des résidences. Trois d'entre eux verront le jour dans les tout prochains mois.

Ces espaces publics de proximité ont fait l'objet d'une attention particulière afin de créer une transition entre les espaces privés des résidences et l'espace public de la rue et proposent des lieux de rencontre.

Les espaces de jeux seront clos. Se trouvant au pied des résidences, les futurs squares sont voués à devenir des lieux de familiarité, de rencontre et de loisirs. Vous y trouverez une végétation riche, arborée et fleurie.

Pour la sécurité des usagers, les limites des squares de proximité seront composées d'une barrière végétale dense afin de conserver un aspect paysager propice à la détente et aux jeux.

Pour le plaisir des petits et des grands, les habitants disposeront d'ici l'été de trois nouveaux espaces verts.

Face à la future école Théophile Gautier

D'une superficie de 610 m², ce square sera composé d'une aire de jeux pour enfants et d'un espace détente agrémenté d'une végétation fleurie qui marquera les saisons : tapis de crocus en fin d'hiver, floraisons spectaculaires des Prunus au printemps, îlots de vivaces en été, feuillages d'automne.

Une attention particulière a été portée à la sécurisation des limites face au carrefour des voies Bécaud et Naïades.

Voie Péguy en bordure de l'actuelle résidence Naïades.

Ce square de 700 m² est le premier des deux futurs squares qui seront situés sur la voie Péguy.

L'aménagement paysager de cet espace vert sera composé d'une sorte de haie arbustive en forme de serpent délimitant des espaces de jeux et des espaces de tranquillité avec des bancs.

Ce square sera planté d'arbres d'ombrage. A leur pied, les couvre-sols s'associeront à des arbustes taillés en formes strictes. En bordure, la noue accueillera des vivaces choisies pour leur feuillage ou leur floraison. Cet espace de convivialité répondra aux attentes des usagers de tout âge en proposant des structures de jeux pour les plus jeunes, des espaces de détente et de jeux libres pour tout public.

Place Prévert

1 250 m² de jardin de fleurs à dominante rose accueilleront une aire de jeux pour enfant clôturée et des espaces de tranquillité et de détente. Une végétation dense et verdoyante marquera la limite du square côté rue. Arbres, haies et modelés de terrain existant sont conservés. De nouvelles haies viendront délimiter les espaces entre pelouse et sol stabilisé. Un espace libre et ouvert où chacun pourra à sa convenance profiter des nouveaux aménagements.

Démarrage des travaux : Avril 2014

2^{ème} Edition de « Noues en Mouvement »

La 2^{ème} édition « *Noues en mouvement* » aura lieu le samedi 14 juin 2014 sur la pelouse des Hautes Noues. Placé sous le signe de la mémoire du quartier et des avancées du projet de rénovation urbaine, cet événement est organisé par les services de la ville, en partenariat avec les associations locales. Le programme de cette journée vous sera communiqué prochainement.

Mémoire de quartier

Depuis le début des travaux, le centre socio-culturel a collecté un grand nombre de fonds documentaires (photos, archives, vidéos,

supports divers...) auprès des habitants, du bailleur, des archives municipales et départementales. Ces sources d'informations ont permis de réaliser des expositions, des portraits, des reportages vidéos, et notamment le film documentaire qui vous a été proposé sur écran géant le 1^{er} juin 2013 lors de la 1^{ère} édition de l'événement « *Noues en Mouvement* ». Ces images alimentent le travail de mémoire du quartier.

Si vous souhaitez contribuer au travail de mémoire, vous pouvez contacter le centre socioculturel à l'ESCALE - 2, place Charles Trénet - 94350 Villiers-sur-Marne - Tél. : 01 49 41 41 66.



Coup de projecteur sur l'opération « Ma nouvelle école Albert Camus »



Les équipes enseignantes et le pôle PRU ont travaillé de pair afin de développer un programme pédagogique permettant aux élèves de l'école Albert Camus de se familiariser avec leur future école.

Contenu du programme :

1. Présentation et explication du projet de rénovation urbaine,
2. Explication sur le choix de ce projet,
3. Présentation des différents procédés de représentations graphiques,
4. Rencontre avec l'architecte, M. Quertinmont : présentation de son projet et de sa démarche pour la conception de la future école,

5. Visite du chantier de la future école à différents moments de sa construction, en présence de l'architecte,

6. Réalisation de maquettes de la future école par les élèves de CM2 - atelier animé par le pôle PRU et un maquettiste, M. Chaplain.

Cette opération démarrée en janvier dernier prendra fin lors de la fête de fin d'année de l'école, date à laquelle, les élèves présenteront le fruit de leur travail : les maquettes de la future école Albert Camus.

Point sur les travaux de la voie camion souterraine (Arcature- pelouse de Friedberg)



Le processus de démolition de la voie camion enclenché en avril 2013 suit son cours.

Comme annoncé, ces travaux sont réalisés en trois phases : désamiantage - curage - démolition (2013-2014). Les phases désamiantage et curage arrivent à leurs termes. La démolition démarrera en avril 2014. Elle sera opérée d'Est en Ouest et remblayée au fur et à mesure. Le point de départ de ces travaux se situe à proximité du chantier de la nouvelle Ecole Albert Camus.

Qu'est-ce que « la voie camion »?

Située sous l'actuel parking de l'arcature, cette voie permettait le ramassage des ordures ménagères et la livraison des commerces. Elle desservait également les parkings souterrains et abritait le réseau de desserte technique souterrain.

Pourquoi la démolir ?

Totalement abandonné, non entretenu, cet ouvrage n'avait plus d'utilité. Afin de réaliser la future voie de l'arcature, il était nécessaire de combler le souterrain et de le désamianter au préalable.

La rue de l'arcature permet un accès facile et lisible du quartier depuis le reste de la ville. Elle reprend la trace du bâtiment démolit. Elle circule entre la pelouse du jardin central et un espace planté qui se développe devant les façades des bâtiments existants.

Suite à de nombreuses interrogations des habitants, une explication sur l'arrêt des chantiers de voirie s'impose !

Les travaux de voirie reprendront au deuxième semestre 2014. Pour les mêmes raisons que la réalisation de la rue « dite » de l'arcature, les parkings souterrains situés sous la pelouse longeant le boulevard Bishop's Stortford doivent être démolis et remblayés pour pouvoir supporter le poids des nouvelles voies de circulations automobiles. Les travaux en sous-sol sont colossaux : ils nécessitent notamment le déplacement de l'ensemble des réseaux, le désamiantage et la démolition de 2 à 3 niveaux de parkings selon le site (parking arrières ou voie camion), tout en minimisant les impacts sur la vie des habitants.

Pour résumer, les travaux actuels ne sont pas visibles mais sont sans doute les plus longs et contraignants du projet. Une fois terminés, vous pourrez de nouveau mesurer l'ampleur du projet et profiter de vos nouveaux aménagements qui amélioreront à coup sûr votre cadre de vie.

En tout état de cause, ce n'est absolument pas un problème financier car tous les crédits sont bien prévus !



Photo d'ambiance - voie de l'arcature